

# Mobilisation

Près de 200 personnes s'étaient rassemblées hier devant le rectorat à l'appel de l'interfédérale CGT Educ'Action, FNEC-FP FO, FSU, Sgen-CFDT, Snalc-FGAF, SUD Education et UNSA Education pour défendre le maintien de l'académie de Limoges. De nombreux élus et citoyens s'étaient joints aux personnels.

# Une proximité indispensable

Par Isabelle Harder

Treize académies superposées à la carte des treize nouvelles régions ; un ministre de l'Éducation Nationale limité à ventiler des moyens aux académies des grandes régions, avec notamment un recteur unique à Bordeaux muni de toutes les compétences ; des mutualisations de services et le spectre de fermetures d'écoles, de collèges, de lycées et lycées professionnels dramatiques dans l'académie de Limoges ; et au final davantage d'inégalités dans l'accès des jeunes aux qualifications : c'est tout cela que sont venus dénoncer hier d'une seule voix, les personnels de l'Éducation Nationale réunis en interfédérale, devant le rectorat de Limoges. «*Il y a une vraie mobilisation au travers de la pétition en ligne, qui rassemble déjà près de 5000 signatures, et cela nous encourage, comme nous encourage aujourd'hui la présence d'élus du territoire*» souligne Nicolas Villu-campa, co-secrétaire de la FSU 87. «*Sans prise en compte du caractère rural de nos territoires, cette réforme s'annonce comme une catastrophe pour la qualité du service public de l'éducation dans notre ex-région Limousin. Nous craignons que le caractère rural de Bordeaux soit moins pris en compte avec pour conséquences des fermetures d'établissements et des regroupements forcés. Avec également une diminution de l'offre de proximité, et au final des choix par défaut pour les élèves*».



Hier après-midi devant le rectorat de Limoges.

A l'occasion d'une rencontre hier au rectorat sur les problématiques du premier degré, le SE-Unsa n'a pas manqué d'évoquer la question avec la rectrice de l'académie. «*Nous avons insisté sur le besoin de proximité dans cette région, aussi grande que l'Autriche, lorsque se posent des questions ponctuelles sur telle ou telle situation dans tels petits établissements ou écoles ruraux. Là dessus, nous avons besoin de garanties qu'on n'a pas. La rectrice a répondu qu'elle attendait les arbitrages du ministre, mais que la mobilisation ici était relayée et remarquée au*

ministère et que cela aurait des conséquences, que nous espérons positives» précise Thibault Bergeron, secrétaire du SE-Unsa de Limoges. De nombreux élus, appelés à la rescousse, ont hier répondu présents, mobilisés avec «*la volonté ne pas perdre une occasion pour rappeler la nécessité du maintien du rectorat à Limoges*» comme le précise Jean-Claude Leblois, président du conseil départemental de la Haute-Vienne : «*Aujourd'hui le rectorat, hier la cour d'appel, etc. : l'Etat trouve tous les jours une fausse bonne raison pour partir, raisons qui à*

nos yeux ne tiennent pas. La décentralisation et la déconcentration ont amené des services publics il y a plusieurs dizaine d'années sur nos territoires, on ne peut pas effacer l'histoire comme ça ! La présence du rectorat, c'est la proximité. Les formations existantes en milieu rural, on ne les retrouve pas forcément dans une métropole. La particularité de notre territoire doit être reconnue au travers du maintien de services publics d'Etat».

«*Tout rassembler à Bordeaux, ce n'est pas possible* poursuit Martine Nebout Lacourarie, adjointe au

CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

## Une volonté pour que vivent les territoires

**Le conseil régional Nouvelle-Aquitaine était réuni en séance plénière lundi et mardi. Le développement des territoires était notamment au cœur des débats.**

Les contrats de territoire sont de véritables feuilles de route du partenariat entre la Région et les territoires de projet. Ils reposent sur une vision partagée des enjeux de développement du territoire, établie selon un diagnostic prospectif. Ces contrats mettent en exergue les projets que les territoires souhaitent voir se développer.

Lors de la séance plénière de lundi, les élus régionaux ont signé une première série de 9 contrats au niveau de la grande région, dont ceux avec le territoire de Guéret (23), Monts et Barrages (87), ELAN / Limoges Métropole (87),

et Vézère-Auvézère (19). Pour le territoire de Guéret, (contrat de dynamisation et de cohésion du territoire) on note des actions phares : une étude de type schéma d'attractivité économique ; le développement du cluster domotique ; des actions expérimentales en matière de mobilité (living lab transports) ; la redynamisation de centres-villes et centres-bourgs ; la création de maisons de santé pluridisciplinaires.

Le territoire Monts et Barrages, (dynamisation et cohésion) se distingue parmi les territoires ruraux néo-aquitains par l'ampleur de l'effondrement de sa sphère productive exportatrice et la stagnation de l'économie présente. Le tissu économique conserve cependant une orientation plutôt produc-

tive mais beaucoup moins affirmée que par le passé. La stratégie du contrat s'appuie sur 2 enjeux : renforcer les facteurs d'attractivité et favoriser l'accueil de population ; valoriser les ressources patrimoniales (patrimoines bâti et naturel) et développer l'économie locale. et parmi les actions concrètes, il y a la création de maisons de services au public ; la création et la modernisation de maisons de santé pluri-professionnelles ; la structuration de la filière bois et la qualification d'hébergements touristiques.

Le territoire Elan/Limoges Métropole (contrat de solidarité et d'attractivité) dispose d'atouts confortant son positionnement comme «*Pôle structurant*» à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. S'il a des atouts, il a aussi des faiblesses qui freinent son développement et son

attractivité : l'enclavement persistant, un taux de chômage relativement élevé, un taux de pauvreté important et des inégalités sociales marquées.

4 enjeux ont ainsi été définis : affirmer l'identité du territoire, notamment en valorisant des projets structurants au croisement d'initiatives culturelles, de collaboratives avec les réseaux scientifiques et économiques ; agir pour une économie compétitive ; accélérer les initiatives éco responsables ; valoriser la qualité de vie de manière durable et responsable. Des actions concrètes seront mises en place comme la réalisation d'un schéma d'accueil des activités économiques permettant de qualifier l'intervention régionale sur des projets confortant le parcours résidentiel des entrepreneurs, le soutien à l'agriculture de proximité et aux circuits courts ; la réhabilitation des halles centrales de Limoges, la création d'une maison de santé pluridisciplinaire ; des ac-

tions en faveur de l'emploi et de l'insertion dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

Pour le territoire Vézère-Auvézère (dynamisation et cohésion), il s'agit de développer les coopérations pour renforcer la capacité à agir des acteurs de la sphère économique ; attirer et ancrer durablement de nouvelles populations ; préserver la diversité économique locale, notamment par la transmission et la formation des jeunes. Parmi les projets phares : le développement de l'agriculture de proximité, le soutien à l'animation économique locale ; la structuration de l'offre touristique ; le développement de l'offre d'accueil pour porteurs de projets (tiers lieux, espaces de co-working, pépinières...) ; l'accompagnement aux porteurs d'activité (problématique de reprise-transmission).